

Département du GARD

2021 / 010

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE LES PLANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 1^{er} Avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 09

Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération : 09 + 2 procurations

Date de convocation : 22/03/2021

Date d'affichage : 22/03/2021

L'an deux mille vingt et un et le premier avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle de la Mairie des Plans, sous la présidence de Monsieur BARONI Gérard, Maire.

Etaient présents : Mme CAUSSE Gislane, 1^{ère} Adjointe ; Mme BLANCHER Chantal, 2^{ème} Adjointe ; M. PAPAOLI Pierre, 3^{ème} Adjoint ; M. BAUDUIN Jacques, M. BLANCHER Joseph, Mme D'ARANTES Elisabeth, Mme MAUBERNARD Marina et Mme MAZELLIER Marie-Thérèse.

Absents : Mme ARNAL Coralie ayant donné procuration à Mme D'ARANTES Elisabeth.
M. GENTIL-CARAYON Marc ayant donné procuration à M. BARONI Gérard.

Mme MAUBERNARD Marina est nommée secrétaire de séance.

Objet : Motion du Conseil municipal – Projet « HERCULE » de scission d'ENEDIS

Monsieur le Maire indique avoir reçu des organisations professionnelles et syndicales d'ENEDIS une demande de motion du Conseil Municipal CONTRE le projet HERCULE de scission d'ENEDIS (EDF).

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la proposition de motion suivante, ***destinée à Monsieur le Président de la République, Madame Elisabeth BORNE, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, à Madame Barbara POMPILI, Ministre de la Transition Ecologique,***

PROJET « HERCULE » :

Menace de scission d'ENEDIS et facture encore plus élevée pour le consommateur.

Le Conseil Municipal des PLANS, réuni le 1^{er} avril 2021 à 18h demande au Gouvernement de la France, de retirer ce projet de scission d'ENEDIS en deux entités dit Projet « HERCULE ».

Ce projet prévoit la création :

* **d'Une entité dite « EDF BLEU** qui resterait propriété de l'Etat.

«EDF BLEU», continuerait à assurer la production d'électricité nucléaire, thermique et hydraulique : la partie production, la plus dangereuse et la plus coûteuse.

* **d'Une entité dite « EDF VERT »** qui concernerait les énergies renouvelables.

«EDF VERT» serait chargée du développement des énergies renouvelables, de la distribution sur les réseaux moyennes et basses tensions. Cette entité serait partiellement privatisée (35 % du capital) et rentrerait en Bourse.

Elle bénéficiera d'énormes subventions dans le cadre de la transition écologique, de la maîtrise des installations et de l'augmentation des tarifs d'électricité.

Pour mémoire, EDF met déjà à la disposition de ses concurrents 100 TWh (térawattheures) de Nucléaire, voire jusqu'à 150 TWh selon la loi PACTE, soit environ un quart de sa production, à un prix fixe, bradé, de 42 €/MWh, bien en deçà des coûts de production, pour être ensuite revendue sans encadrement des prix.....

Avec ce projet « HERCULE », l'ETAT réactive le projet de désintégration d'EDF qui aurait des conséquences dramatiques pour tous nos concitoyens en termes d'accès à l'énergie, comme pour les salariés en termes de contrat social.

Le Conseil Municipal des Plans, rappelle que l'Electricité est un bien de première nécessité, un bien vital pour l'ensemble des citoyens. Il dénonce cette démarche qui consiste à nationaliser les pertes et à privatiser les profits.

Le Conseil Municipal des Plans demande à Monsieur le Président de la République, à Madame Elisabeth BORNE, Ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion, à Madame Barbara POMPILI, Ministre de la Transition Ecologique, d'annuler cette démarche qui n'avantage en rien la relance économique ni la transition écologique. Au contraire, elle asservit l'écologie économique et politique aux puissances de l'argent privé.

Le Conseil Municipal des PLANS, rappelle que le véritable projet industriel d'EDF est de garantir un service public de qualité à un prix public acceptable, et maintenir des agents au service des citoyens.

Le Conseil Municipal des PLANS, s'associe à l'ensemble des partenaires utilisateurs d'énergies et des organisations syndicales professionnelles, pour demander le retrait de ce projet de réorganisation d'EDF dit Projet « HERCULE ».

Le Conseil municipal, à l'unanimité, apporte son soutien aux organisations syndicales CONTRE le projet HERCULE et vote la motion présentée à l'unanimité, afin de la transmettre aux personnes publiques compétentes.

Copie de cette motion à :

Madame Marie-Françoise LECAILLON, Préfète du Gard,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires Gardois,
Mme Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional,
Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT, Présidente du Conseil Départemental,
M. Philippe RIBOT, Président de l'Association des Maires du Gard,
M. Sylvain ANDRE, Président de l'Association des Maires Ruraux du Gard.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

